

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 348

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bons, on ne peut que s'incliner... Mais sont-ils convaincants ?

« Somme toute, écrit-il en bon disciple du professeur Schaller, le capitalisme industriel, après avoir, pendant trois ou quatre décennies, créé les conditions d'une exploitation des enfants sans doute plus inhumaine qu'auparavant, a été le système qui l'a fait disparaître, tout comme il a progressivement ramené la durée du travail de quatorze ou douze heures à huit ; de six ou parfois sept jours par semaine à cinq ; de douze mois par an à onze ou à dix et demi, selon les professions. » (« Express », p. 46.)

Or, indépendamment du fait qu'en ce qui concerne le travail des enfants, Revel semble mal connaître l'Italie, par exemple, de telles affirmations ignorent purement et simplement toute la question du tiers monde, du colonialisme et du néo-colonialisme : si nos prolétariats, c'est vrai, ont eu droit à quelques bribes du festin, c'est aux dépens de ce tiers monde exploité jusqu'à la corde...

J. C.

VAUD

Rolle: sauvez la réforme!

Dans deux ans et demi, les premiers élèves sortiront de la zone-pilote de Rolle. Le projet initial a subi plusieurs modifications qui vident en partie le projet de son sens, notamment par l'introduction précoce des cours à niveaux (début de la 5e année) et des options (début de la 6e).

Pourquoi ces modifications ? Pour que l'élite (= les futurs universitaires) puisse entrer normalement dans l'un des gymnases lausannois, dont l'immobilisme n'est pas l'une des moindres caractéristiques. Signalons, à l'intention de tous ceux qui douteraient encore du fait que tout notre système scolaire est conçu en fonction de la minorité qui va poursuivre des études longues, que l'introduction prématurée des cours à options a été justifiée par la nécessité d'avoir quatre années de latin avant l'entrée au gymnase. On a donc créé

une option « latin ». Puis il a bien fallu en trouver deux autres (« italien » et « sciences appliquées ») pour occuper les élèves non latinistes !

Des élèves comme avant

Le Département a ainsi été amené à modifier l'expérience uniquement pour que les quelques

Coordination romande : théorique et pratique

Les enfants de toute la Suisse romande bénéficient depuis trois ans d'un enseignement rénové de mathématiques. Contenu différent, méthodes nouvelles ont exigé du corps enseignant primaire un gros effort de recyclage.

Les maîtres chargés de donner cette formation avaient reçu la consigne d'annoncer à leurs collègues que leurs futures classes comprendraient 25 élèves au maximum, conformément aux dispositions prévues par la Conférence interdépartementale romande pour la coordination de l'enseignement (CIRCE).

Dans le canton de Vaud, des inspecteurs, par zèle ou par conviction, cherchent à augmenter les effectifs des classes pour diminuer le nombre de postes (la loi le leur permet d'ailleurs, qui fixe l'effectif maximum à 32 élèves !). C'est ainsi que, pour 87 élèves de première année, un inspecteur lausannois a refusé d'ouvrir quatre classes de 21 ou 22 élèves, préférant trois classes de 29 enfants. Et, pour revenir à l'enseignement des maths modernes, peu importe si ces enfants de sept ans doivent, entre autres, perdre une heure pour déplacer les tables et libérer l'espace nécessaire aux différents jeux permettant une approche concrète de la théorie des ensembles. Du moment que les parents ne disent rien et que les enseignants se résignent !

Rollois qui iront suivre un gymnase lausannois puissent le faire sans être désavantagés. Et comme, à Rolle, on n'aime pas les demi-mesures, il ne serait guère étonnant que l'on ait décidé de

préparer, pour les meilleurs élèves de 8e et de 9e, des programmes qui ressembleront fort à ceux de première année de gymnase. Quand le directeur de la zone de Rolle aura pu démontrer que les « élèves rénovés » ne sont pas différents des volées traditionnelles (traduisez : ils réussissent aussi bien au gymnase), il pourra affirmer avec conviction : la réforme est bonne, tout est comme avant.

Des critères différents

Une solution différente était — est encore — envisageable ; elle consiste à prendre un autre point de comparaison que le gymnase actuel. Pourquoi ne pas envoyer en 1978 les Rollois au gymnase de Vevey qui devra, lui, se modifier pour accueillir les Veveysans sortant de la zone-pilote ? Ces élèves permettraient à quelques professeurs de faire une expérience utile à l'ensemble des maîtres l'année suivante.

Il semble qu'actuellement le Département ne veuille pas entendre parler de cette solution. Serait-ce parce qu'il n'aurait plus de prétexte pour refuser une profonde remise en cause, sur le plan du contenu de l'enseignement, du système sélectif qui est le nôtre ?

A NOS LECTEURS

Avec la parution de ce numéro prend fin le délai que nous vous avons proposé pour l'opération traditionnelle de fin d'année « abonnements-cadeaux », opération qui se conclut, il faut le dire, sur un bilan exceptionnellement favorable. Merci !

Avis aux abonnés qui n'auraient pas encore renouvelé leur abonnement pour 1976 : en vous hâtant de verser 40 francs à notre CCP (voir en première page), vous soulagez les nerfs des responsables du budget de DP et vous simplifiez le travail de l'administration ; d'une pierre deux coups donc !